

**ATTESTATION D'ASSURANCE
RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE
(Article R.512-14 du Code des assurances)**

Nous soussignés, **Navigators Underwriting Limited, sise 6, boulevard Malesherbes – 75008 Paris, intervenant pour le compte de Navigators Underwriting Agency Limited, syndicat 1221, sise 6 Bevis Marks, Bury Court, London, UK EC3A 7BA**, attestons que :

Assuré : FEDERATION DES ORGANISATIONS SYNDICALES DE SPORT PRIVE ET ACTIVITES CONNEXES UNSA SPORT

Adresse : 21 rue Jules Ferry
93177 BAGNOLET Cedex

Numéro d'immatriculation
au Registre des intermédiaires
en assurance :

15002864

A souscrit un contrat d'assurance qui couvre sa Responsabilité Civile professionnelle conformément aux articles L.512-6, R.512-14 et A.512-4 du Code des assurances.

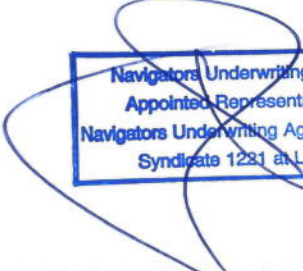
Pour un montant de : **250.000 € par Sinistre et 500.000 € par Période d'Assurance**

Pour ses opérations d'intermédiaire en assurance.

Contrat n° : **KEX017XD1502**

La présente attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit, pour la période du 1^{er} Mars 2017 au 28 Février 2018 et ne saurait engager l'Assureur au-delà des clauses et conditions du contrat d'assurance Responsabilité Civile Professionnelle N° **KEX017XD1502** auquel il convient de toujours se référer.

Fait à Paris, le 15 février 2017
Pour la Compagnie,



**Navigators Underwriting Limited
Appointed Representative of
Navigators Underwriting Agency Limited
Syndicate 1221 at Lloyd's**

ATTESTATION DE GARANTIE FINANCIERE (Article R 512-15 du code des assurances)

Nous soussignés, Navigators Underwriting Limited, sise 6, boulevard Malesherbes – 75008 Paris, intervenant pour le compte de Navigators Underwriting Agency Limited, syndicat 1221, sise 6 Bevis Marks, Bury Court, London, UK EC3A 7BA, attestons que :

Assuré : FEDERATION DES ORGANISATIONS SYNDICALES DE SPORT PRIVE ET ACTIVITES CONNEXES UNSA SPORT

Adresse : 21 rue Jules Ferry
93177 BAGNOLET Cedex

Numéro d'immatriculation
au Registre des intermédiaires
en assurance :

15002864

A souscrit un contrat d'assurance qui couvre la Garantie Financière conformément aux articles L 512-7, R 512-15 et A 512-5 du Code des assurances

Pour un montant de : **115.000 € par Période d'Assurance**

Pour ses opérations d'intermédiaire en assurance.

Contrat n° : **KEX017XD1502**

La présente attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit, pour la période du 1^{er} Mars 2017 au 28 Février 2018 et ne saurait engager l'Assureur au-delà des clauses et conditions du contrat d'assurance Responsabilité Civile Professionnelle N° **KEX017XD1502** auquel il convient de toujours se référer.

Fait à Paris, le 15 février 2017
Pour la Compagnie,

